

CERCLE ESCRIME - PROTOCOLE SANITAIRE

(Mise à jour à la date du 8 octobre 2020)

Dans le contexte de la pandémie de Covid 19 et conformément aux recommandations des autorités de tutelle nationales et territoriales, ainsi que de la FFE, nous devons adopter des mesures très contraignantes afin de lutter contre la propagation du virus.

Ces mesures sont susceptibles d'être renforcées ou allégées en fonction des recommandations ou directives ultérieures.

Registre de présence :

Toute personne entrant dans salle, **jeune ou adulte**, doit être enregistrée sur un registre de présence, en notant la date et l'heure d'arrivée ainsi que son nom.
Celui-ci doit être conservé minimum 15 jours et être communiqué le cas échéant à l'ARS.

Gel hydroalcoolique :

Il sera à la disposition de chacun à l'entrée de la salle. Son usage est obligatoire à l'entrée dans la salle et est recommandée lors de la sortie.

Entrée et sortie :

Pour **éviter de croiser les flux entrant et sortant**, l'entrée dans la salle se fera par la porte d'entrée principale et la sortie recommandée par l'accès PMR, sur le coté de la salle.

Il est recommandé aux escrimeurs du 2ème groupe de la soirée de ne pas entrer dans la salle avant la fin du cours précédant pour limiter le nombre de personnes présentes simultanément.

Masque sanitaire :

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de 11 ans et plus, dans l'enceinte de la salle du Bouloir : sas d'entrée, salle d'escrime, vestiaires et local administratif.

Tous les encadrants bénévoles présents devront aussi porter un masque,

Dispenses du port du masque sanitaire :

- pour le maître d'armes, que ce soit lors des leçons individuelles et lors des cours collectifs
- pour les escrimeurs lors de la phase d'échauffement et lors de la pratique de l'escrime.

Mais entre 2 assauts, lorsque les escrimeurs retirent leur masque d'escrime, ils doivent remettre le masque sanitaire.

Vestiaires :

L'accès aux vestiaires est possible avec une gauge de :

- **3 personnes maximum simultanément dans le vestiaire femmes**
- **5 personnes maximum simultanément dans le vestiaire hommes.**

Aucune affaire (vêtement, manteau, sac ...) ne devra rester dans les vestiaires.

Cependant il est préférable que les escrimeurs arrivent et repartent en tenue.

Prêt de la tenue d'escrime :

Un chèque de caution de 200 € est demandé **dès la 1ère séance d'essai** pour le prêt de la tenue. La famille repartira avec la tenue, en charge pour elle de son entretien (lavage).

Si à l'issue des 3 séances d'essai gratuites, si le jeune (ou l'adulte) ne donne pas suite et ne souhaite pas prendre de licence d'escrime, la famille devra rapporter la tenue lavée et le chèque de caution lui sera restitué. La tenue rapportée sera mise en quarantaine pendant une semaine avant d'être éventuellement proposé à une autre personne.

Un masque d'escrime sera attribué à chacun des escrimeurs, avec son nom marqué dessus.

Ce masque reste au club après chaque entraînement et accroché sur un râtelier, avec un espacement vide entre 2 masques, pour éviter qu'un autre escrimeur ne le touche en prenant ou raccrochant le sien.

Gourde / bouteille d'eau :

Chaque escrimeur devra **apporter sa propre gourde ou bouteille d'eau marquée à son nom** pour se désaltérer pendant l'entraînement.

Il est aussi recommandé **d'apporter une petite serviette marqué à son nom** pour s'éponger et essuyer l'intérieur de son masque d'escrime avant et après chaque assaut.

Espaces de repos :

Des chaises sont disposées tout autour de la salle, espacées de 2 m.

Chaque escrimeur disposera d'une de ces chaises comme espace de repos, où il pourra s'asseoir entre deux assauts. Il pourra y mettre sac, de sport vêtements, gourde, ...

Les sacs d'escrime seront rangés, espacés de 50 cm minimum, sous des tables sur l'estrade pour ne pas encombrer la salle,

Désinfection du matériel

Le matériel pédagogique utilisé pour les échauffements (ballons, cerceaux, cônes, barres, poids...) sera désinfecté au moins une fois par jour d'entraînement soit avant le 1er cours, soit après la dernière utilisation de la journée.

Le matériel d'escrime (fleurets, épées, sabres, sabres laser, fils de corps) sera désinfecter à la fin de chaque séance d'entraînement.

Distanciation physique et gestes barrière :

Les gestes de convivialité habituels sont interdits : ne pas de se serrer les mains ni s'embrasser.

Après les assauts, remplacer le serrage de main par un autre geste de respect sportif (avec le coude ou le pied).